MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Argiusta-Moriccio

Autres communes :

R500

Appellation : Monument toréen de Foce

Monument(s)

Appellation : Monument toréen de Foce

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/04/2021

Étendue de la protection : le monument torréen de Foce, avec les terrasses, l'ensemble des vestiges archéologiques et les sols compris dans un périmètre de 25 mètres de rayon autour du dit monument

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.